

Définition Coussiège : (n.m.) En architecture, banc de pierre disposé devant une fenêtre ou dans la niche d'une archère.

Très utilisé en architecture, ce mot est pourtant absent de la plupart des grands dictionnaires (Littré, Robert, Larousse...). Il semble formé à partir des termes latins *culceta* (coussin) et *sedes* (siège). Il est relevé par Frédéric Godefroy (Dictionnaire de l'ancienne langue française) dans un document datant de 1454, conservé aux Archives Nationales : « Deux granz aiz a couvrir les coussièges des fenestres de la sale dudit chateau. »

© CF&FT



© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation